Tizi-Ouzou et Bejaïa : les élections communales n’auront pas lieu dans ces localités

Les élections locales dans certaines localités en Kabylie n’auront pas lieu. La cause n’est pas liée à la contestation de la population mais à l’absence de listes électorales déposées devant la commission en charge de cette opération. La désaffection électorale en Kabylie est de mise depuis des années et elle s’est accentuée après le 22 février 2019.

En effet, plusieurs communes à Béjaia et Tizi Ouzou se trouvent sans candidats pour les prochaines élections locales prévues le 27 novembre 2021. C’est la première fois dans les annales des élections en Algérie que des communes n’auront pas de candidats pour les municipales.

Ainsi, à Tizi-Ouzou, sur les 67 communes que compte la wilaya, 5 communes à savoir Aïn El-Hammam et Tadmaït avec 19 sièges chacune, Tizi Rached (15 sièges) Illilten (13) et Aït Mahmoud (13), ne seront pas concernées par les élections communales. Aucune liste n’a été déposée, selon nos informations. Même situation pour la wilaya de Bejaïa où la encore 4 des 52 APC ne feront pas d’élection communale faute de candidats. Les communes concernées sont : Akbou, Toudja, Féraoun et M’Cisna, avec respectivement 23,13, 15 et 13 sièges.

Pour rappel, dans ces deux wilayas, les délégations locales de l’Autorité nationale indépendante des élections (Anie) ont validé 144 listes dont 5 pour l’APW pour la wilaya de Tizi-Ouzou et 115 listes dont 6 pour l’APW pour celle de Bejaïa à la clôture de la date limite de l’opération du dépôt intervenue jeudi dernier à 00h.